

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR REITERATION

L'adjudication aura lieu le jeudi 4 avril 2024 à 14h30

Au Palais de Justice de NANTERRE (92) 6 rue Pablo Neruda – Salle B - RDC

EN UN SEUL LOT

Un bien sis à **BAGNEUX (92220)**

20 avenue Henri Barbusse

Cadastré section J numéro 20 pour 03a 54ca

Un PAVILLON D'HABITATION comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Maître KRIEF, Huissier de Justice Associé à CLICHY LA GARENNE (92), en date du 16 juin 2021 :

- Au rez-de-chaussée : entrée, salon, cuisine, salle d'eau avec WC, **TERRASSE**
- Au 1^{er} étage : deux chambres, salle d'eau, WC, coin cuisine sur le palier.

CAVE avec une pièce aménagée, coin buanderie - **JARDIN**

- **BOX** à usage de meublé avec une pièce à usage de débarras, escalier donnant accès à la **TERRASSE**
- **BOX** à usage d'entrepôt

La superficie habitable est de 66,85 m²

Cette vente a lieu à la requête de Madame Zorica JEREMIC, demeurant 2 rue des Champs Elysées – 94250 GENTILLY, ayant pour Avocat Maître Elisabeth ROUSSET, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine.

MISE À PRIX : 410.000 € (QUATRE CENT DIX MILLE EUROS)

*Avec faculté de baisse d'1/4 puis à défaut d'enchère à une nouvelle baisse de mise à prix et indéfiniment jusqu'à provocation d'enchères
(Précédemment adjugés à 336.000 €)*

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de NANTERRE.

CONSIGNATION : 41.000 € à l'ordre du Bâtonnier

Fait et rédigé à NANTERRE, le 6 février 2024, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Elisabeth ROUSSET

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

► À **Maître Elisabeth ROUSSET**, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, demeurant Tour A – 130 rue du 8 Mai 1945 – CS 30077 – 92023 NANTERRE CEDEX, Tél. **01.81.93.86.00**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe des Criées du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/00043) ► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **jeudi 21 mars 2024 de 11h à 12h**